

## HERVÉ MARITON

Maire de Crest, président de la Fédération des entreprises des outre-mer (Fedom), président du Conseil franco-britannique

**John Andrews, écrivain, journaliste et conseiller de rédaction à *The Economist***

La parole est à vous, Hervé.

**Hervé Mariton, maire de Crest, président de la Fédération des entreprises des outre-mer (Fedom), président du Conseil franco-britannique**

Merci, Thierry, d'avoir abordé cette année encore l'Indo-Pacifique et je me propose juste de partager un point de vue français là-dessus. La France a un point de vue sur l'Indo-Pacifique et elle y a aussi des enjeux. Les territoires français d'outre-mer de l'Indo-Pacifique, du Pacifique et de l'océan Indien comptent un peu plus d'un million et demi d'habitants. Nous possédons également le deuxième plus grand domaine maritime au monde avec 10 millions de kilomètres carrés, derrière les États-Unis avec 12 millions de kilomètres carrés, tandis que l'Australie a 9 millions de kilomètres carrés et la Nouvelle-Zélande 7 millions de kilomètres carrés. Je ne dirais pas malgré cela que la Nouvelle-Zélande se vante d'être une puissance stratégique majeure, mais les Français se vantent effectivement de leurs 10 millions de kilomètres carrés, situés majoritairement dans l'Indo-Pacifique.

La première chose que je tiens à souligner, c'est que nous ne définissons pas nécessairement le concept d'Indo-Pacifique exactement de la même manière que les autres. Je me souviens d'avoir eu quelques discussions à ce sujet l'année dernière et, comme la plupart d'entre vous le savent probablement, les Américains ont essentiellement défini l'Indo-Pacifique d'une manière plus septentrionale et plus orientale que la nôtre. Les Français insisteraient en effet sur le fait que l'Indo-Pacifique est le Pacifique mais aussi l'océan Indien. Si je comprends bien, les organisations américaines, notamment militaires, utilisent le terme Indo-Pacifique mais en réalité se concentrent principalement sur le Pacifique et ont tendance à ne pas beaucoup s'intéresser à la partie indienne, bien qu'elles disposent de bases dans l'océan Indien en coopération avec le Royaume-Uni. Deuxièmement, les États-Unis regardent la situation principalement au nord, malgré AUKUS etc., et comme nos territoires se trouvent principalement dans l'hémisphère sud, la vision française de l'Indo-Pacifique se situe principalement au sud. Cela signifie qu'il existe une différence de concept, non seulement entre la France et les États-Unis, mais aussi entre les États-Unis et certains autres pays.

La France se définit comme une puissance d'équilibre dans la région. Nous avons eu une courte discussion avec Jean-Pierre ce matin et le terme français est puissance d'équilibre et nous ne sommes pas sûrs que *balancing power* soit une très bonne traduction ou que le concept soit exactement le même en français qu'en anglais. Cependant, les Français insistent sur le terme *puissance d'équilibre* et nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls dans la région, mais je propose d'utiliser le terme de *balancing power* en anglais et *puissance d'équilibre* en français.

**John Andrews**

C'est une belle expression.

### **Hervé Mariton**

Je propose d'aborder ces deux aspects, l'équilibre et la puissance. La France se targue d'être un pays indo-pacifique par sa doctrine et son influence. Premièrement, la doctrine en elle-même confère un statut, affirmant que nous sommes une puissance indo-pacifique, une puissance d'équilibre, ce qui nous place parmi les grandes puissances, peut-être pas tout à fait de la taille des États-Unis et de la Chine, mais une puissance majeure. C'est important pour nous et, évidemment, la géographie et l'histoire contribuent à nous définir comme ce type de puissance. Nous comprenons que nous ne sommes pas tout à fait dans la même position que les grandes puissances de la région, ni comme les petites îles du Pacifique, par exemple, d'où la définition très commode de puissance d'équilibre. Ce statut est souligné comme étant une position qui va au-delà de l'antagonisme entre les États-Unis et la Chine, ce qui est la tradition française de se définir comme une sorte de puissance tierce dans de nombreuses circonstances. Cependant, c'est là la racine de la première difficulté liée au fait qu'il existe de nombreuses puissances d'équilibre, petites ou moyennes, dans la région. Les îles du Pacifique ne reconnaîtraient aucune sorte d'alignement avec la Chine ou les États-Unis, pas plus que les pays de l'ASEAN. L'Indonésie se définit comme une puissance d'équilibre et l'Inde est d'une taille considérable, avec une économie qui n'est pas encore là, mais d'après ce que je comprends, elle ne reconnaît aucun alignement avec les États-Unis ou la Chine.

Lorsque nous définissons notre position comme celle d'une puissance d'équilibre, ce n'est pas aussi précis qu'on le suppose. En fait, les États-Unis eux-mêmes, qui participent à de nombreux forums, programmes de coopération et de dialogue dans la région, jouent également sur ce point. Dans certains cas, ils recherchent une sorte d'alignement entre les puissances, mais dans d'autres, comprenant la subtilité des positions des différents pays, ils jouent leur rôle dans différentes tribunes qui n'exigent pas nécessairement un quelconque alignement. Il y a le Quad et l'AUKUS, mais les États-Unis ont également organisé, par exemple, ce qu'on appelle Partners in the Blue Pacific, qui est une coopération avec les nombreux pays insulaires au milieu du Pacifique et qui ne nécessite pas nécessairement un alignement. Le Cadre économique indo-pacifique, IPEF, qui, à un niveau inférieur, remplace le retrait du TPP en 2017, ne le nécessite pas non plus.

Dans ce cadre, notamment par rapport aux États-Unis, la France est un allié avec beaucoup de réserves et d'une certaine manière, nous en payons le prix. Évidemment, nous ne faisons pas partie du Quad qui regroupe les États-Unis, le Japon, l'Australie et l'Inde. Nous ne sommes pas dans l'AUKUS, et comme vous l'avez souligné dans votre introduction, cela est lié à la façon dont nous avons perdu un contrat avec l'Australie pour des sous-marins nucléaires. Le problème est qu'être une puissance d'équilibre est positif en soi, mais c'est aussi négatif dans le sens qu'on se définit comme participant à de nombreux forums auxquels d'autres participent, mais ayant décidé de ne pas participer à certains des forums importants qui s'alignent sur les États-Unis.

La France a en fait renforcé l'affirmation de l'Indo-Pacifique en tant que tel, en étant le moteur de la définition d'une politique commerciale de l'Union européenne dans la région. Par exemple, nous avons stimulé l'engagement de l'Europe en 2022 grâce à un forum ministériel entre les pays de l'Indo-Pacifique et les membres des gouvernements de l'Union européenne. Notre affirmation ne concerne pas seulement les discussions et les forums généraux. Nous avons en réalité une présence militaire, même si nous arborons souvent la coopération et la présence humanitaires, l'armée étant utilisée pour des missions humanitaires, ce qui est juste et utile mais il ne faut pas confondre les termes.



Nous prétendons exister sur terre et sur les mers. La France, pays indo-pacifique par sa présence et sa connexion, est présente sur plusieurs territoires de l'océan Indien et du Pacifique comptant plus d'un million et demi d'habitants. Il faut cependant rappeler que la plupart des liens depuis ces territoires, qu'il s'agisse de la Polynésie française ou de Mayotte, entre Madagascar et l'Afrique, se font avec la France métropolitaine et qu'il existe jusqu'à présent un déficit évident de liens régionaux. Nous n'aurons peut-être pas le choix à l'avenir. En effet, le président de l'ECG a montré hier des diapositives présentant ce que tout le monde appelle la régionalisation de la mondialisation, qui, par exemple, affaiblit les routes maritimes dont nous dépendons. Tous les échanges commerciaux entre l'Europe et les territoires français du Pacifique dépendent de routes maritimes aujourd'hui extrêmement fragiles du fait de l'évolution de la mondialisation. Nous avons une préoccupation stratégique directe, partagée avec nos alliés, concernant la sécurité de ces routes, comme tout le monde le comprend dans le Pacifique. Cependant, nous avons un intérêt plus direct avec le fait qu'elles sont évidemment en train de changer aujourd'hui, ce qui devrait nous inciter à nous tourner vers de nouvelles opportunités dans la région.

Il y a un fossé à combler en ce qui concerne nos liens sur des intérêts communs. Nous avons des liens politiques avec tous les forums auxquels nous appartenons, comme la Communauté du Pacifique Sud, la Commission du Pacifique, le Forum des îles du Pacifique, la Commission de l'océan Indien. Cependant, il existe certains problèmes, par exemple dans l'articulation des rôles et des positions, car nos gouvernements locaux dans toutes ces régions et tous ces territoires sont souvent membres de ces différents groupements et ils exercent parfois un réel pouvoir et une réelle influence. Par exemple, la responsabilité commerciale concernant les Territoires français du Pacifique ne relève pas de la responsabilité du gouvernement national mais des collectivités locales. Ces gouvernements locaux ont en réalité une responsabilité économique, même s'ils considèrent aujourd'hui principalement leur rôle dans le Pacifique ou l'Indo-Pacifique comme un rôle politique, sous-estimant ainsi évidemment leur rôle dans l'économie. Il faut construire davantage de liens économiques, comme je le disais, les économies sont aujourd'hui très liées à la France métropolitaine mais il y a des réalités à considérer. Par exemple, l'approvisionnement de ces territoires en pétrole en provenance de Singapour dans le cas de la Réunion, ainsi qu'un tourisme très fort en provenance du Japon et d'Australie pour la Nouvelle-Calédonie ou de la côte ouest américaine vers la Polynésie française. Nous n'avons pas réussi à être des pôles régionaux, là où d'autres territoires ont normalement mieux réussi que nous. C'est du passé mais la France joue un rôle très important dans les énergies renouvelables par exemple. De nombreuses entreprises d'énergies renouvelables en Australie sont françaises, Neoen par exemple. Cependant, elles ne se développent pas dans la région à partir de nos territoires mais à partir de bases australiennes. Évidemment, à l'avenir, nous devons concilier l'affirmation politique d'aujourd'hui et les évolutions économiques de demain.

**John Andrews**

Merci beaucoup, vous portez haut les couleurs de la France !